
OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

Actualiser leurs compétences de sauveteur secouriste du travail

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Protéger la victime et les autres personnes présentes d'un danger persistant

Examiner la victime afin de déterminer les actions à mettre en œuvre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés

Réaliser les gestes de secours appropriés à l'état de la victime

Situer leur rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans leur établissement

Repérer les situations dangereuses et transmettre les informations utiles aux personnes chargées de la prévention

TARIF :

115,00 €

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

Salariés titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences.

Formation organisée pour un groupe de 4 à 10 participants.

PRÉ-REQUIS :

Être titulaire d'un certificat de sauveteur secouriste du travail délivré par le réseau Assurance maladie – Risques professionnels/INRS.

Le participant devra présenter son certificat SST ou communiquer les informations permettant de vérifier sa certification.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formation animée par un formateur SST certifié par le réseau Assurance maladie – Risques professionnels/INRS et disposant d'un certificat de formateur SST en cours de validité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Apports théoriques ciblés.

Retours d'expérience depuis la dernière formation SST.

Échanges sur les situations rencontrées par les participants.

Démonstrations commentées et justifiées par le formateur.

Exercices pratiques d'apprentissage des gestes de secours.

Mises en situation d'accidents du travail simulés.

Études de situations dangereuses rencontrées en entreprise.

Révision et actualisation des connaissances en prévention.

Débriefings collectifs.

Évaluation formative tout au long de la formation.

Épreuves certificatives conformes au référentiel SST de l'INRS.

DURÉE, EFFECTIFS

7 heures.

10 stagiaires.

PROGRAMME :

1. Retour d'expérience et actualisation des connaissances

Présentation des objectifs du MAC SST.

Retours d'expérience des participants depuis leur dernière formation.

Analyse des interventions éventuellement réalisées.

Identification des difficultés rencontrées.

Actualisation des compétences en fonction des évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles.

Prise en compte des risques spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement.

2. Actualiser son rôle dans la prévention des risques professionnels Rappel du rôle et des limites d'intervention du SST.

Positionnement du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.

Identification des principaux risques professionnels.

Repérage des situations dangereuses.

Identification des personnes exposées.

Proposition de mesures de prévention adaptées.

Suppression ou réduction des risques dans la limite de son champ de compétences.

Transmission des informations aux personnes chargées de la prévention.

3. Actualiser la conduite à tenir face à un accident

Protéger la victime, les témoins et les autres personnes d'un danger persistant.

Examiner la victime afin de déterminer les actions prioritaires.

Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation de l'entreprise.

Secourir la victime de manière appropriée.

4. Révision des gestes de secours

Conduites à tenir face à une victime :

qui saigne abondamment ;

Institut Européen de Formation d'adultes et Conseil

89 quai Paul Bert – 37100 Tours · 02 47 05 71 24 · contact@eurinfac.fr · www.eurinfac.com

Association loi 1901 · SIRET 334 959 012 00041 · APE 85 59 A

qui s'étouffe ;
qui se plaint d'un malaise ;
qui se plaint de brûlures ;
qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
qui ne répond pas, mais respire ;
qui ne répond pas et ne respire pas ;
nécessitant une réanimation cardiopulmonaire et l'utilisation d'un défibrillateur.

5. Mises en situation et certification

Réalisation de mises en situation d'accidents du travail simulés.

Analyse de la situation.

Mise en œuvre de la conduite à tenir.

Justification des actions réalisées.

Évaluation des compétences en prévention et en secours.

Épreuves certificatives conformes à la grille de certification de l'INRS.

Bilan de la formation.

9. Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des connaissances et des compétences en début de formation à partir des retours d'expérience.

Évaluations formatives réalisées tout au long de la journée.

Observation des gestes lors des exercices pratiques.

Mises en situation d'accidents du travail simulés.

Questionnement oral portant sur le rôle du SST en matière de prévention.

Épreuves certificatives réalisées conformément au référentiel de certification SST de l'INRS.

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs.

Questionnaire de satisfaction à chaud.

La certification comporte notamment :

une mise en situation d'accident du travail permettant d'évaluer les compétences d'intervention du SST ;

un questionnaire permettant d'évaluer ses compétences en matière de prévention des risques professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Aucun matériel particulier n'est demandé aux participants.

Une tenue confortable permettant la réalisation des exercices pratiques au sol est recommandée.

SANCTION VISÉE :

Sous réserve de la réussite aux épreuves certificatives, un nouveau certificat de sauveteur secouriste du travail est délivré par le réseau Assurance maladie – Risques professionnels/INRS.

Ce certificat est valable 24 mois à compter de la date de réussite aux épreuves certificatives.

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont également remis au participant.

La validité du certificat SST devra être maintenue par une nouvelle formation MAC SST organisée tous les deux ans. Ces conditions sont confirmées par l'INRS.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION :

Mannequins de réanimation adulte, enfant et nourrisson.

Défibrillateur automatisé externe de formation.

Matériel de simulation de blessures et d'accidents.

Matériel d'entretien et de désinfection des mannequins.

Plan d'intervention SST.

Plan d'actions de prévention.

Matériel pédagogique conforme aux exigences du référentiel SST.

Vidéoprojecteur et ordinateur.

Tableau blanc ou paperboard.

Supports pédagogiques.

Salle suffisamment spacieuse pour permettre les exercices pratiques au sol.

DÉLAIS MOYENS POUR ACCÉDER À LA FORMATION :

Formation accessible sur demande, sous réserve de la disponibilité du formateur et du respect de l'effectif prévu.

L'inscription devient effective à réception de la convention de formation signée.

Prévoir idéalement un délai de 3 à 6 semaines entre la demande et le démarrage de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité des aménagements nécessaires avec les exigences des épreuves certificatives SST.

Les besoins spécifiques sont étudiés en amont afin d'envisager les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles possibles.

Référente handicap : Jennifère COLLONNIERS - referenthandicap@eurinfac.fr

TAUX DE RÉUSSITE À LA FORMATION :

TAUX DE SATISFACTION DE LA FORMATION :
